

MAIRIE
DE

VIOLS-LE-FORT

34380

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VIOLS LE FORT

Séance du 7 septembre 2026				
L'an deux mil vingt-six, le sept septembre à vingt heures quinze, le Conseil Municipal de Viols-le-Fort, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne DURAND, Maire				
Date de la convocation 03/09/2026	Membre	Présent	Absent	Pouvoir à
	DURAND Anne	X		
	PARENTINI Laurent	X		
	RATAJCZAK Nicole	X		
	HOULES Brice	X		
	BOUDON Maguelonne	X		
	ANDRE Jérémy	X		
	PANELLE Aurélie	X		
	LEVIEUX Jean-Luc	X		
	JONES Sarah	X		
	VERZILLI Daniel	X		
	BOREL Véronique	X		
	DAUFRESNE Tanguy	X		
	MARIN Frédérique	X		
	THIRIEZ Rodolphe	X		
	DION Benjamin		X	THIRIEZ Rodolphe

2026048 - CONVENTION DE PARTENARIAT ET SUBVENTION - PY PRODUCTION

Madame la Maire expose avoir rencontré les représentants de PY Productions.

PY Productions produit une série documentaire, destinée à la chaîne France 3 Occitanie et à la plateforme France.tv, nommée *Tambour Battant*. Cette série documentaire comprend 5 épisodes de 26 minutes environ et suit le parcours d'un jeune joueur de tambourin héraultais.

Du fait de la dimension patrimoniale du projet et du lien fort entre Viols-le-Fort et le Jeu de balle au Tambourin, la Mairie de Viols-le-Fort a souhaité soutenir financièrement la production du projet en amont de sa diffusion par le biais d'un préachat de droits de diffusion, lui permettant ainsi de diffuser tout ou partie de la série sur grand écran lors d'un événement public de type « avant-première » dédié au Tambourin en 2027.

Pour cela, PY Productions propose la signature d'une convention de partenariat qui prévoit notamment :

Pour la commune : de financer la production du film à hauteur de 1 800 € TTC (mille huit cents euros), (sur présentation d'une facture de préachat de droit de diffusion émise par la société de production ; Cette somme devra être versée avant le début de la post-production, à une date convenue entre les parties) et d'organiser la diffusion d'un ou de plusieurs épisodes lors d'une avant-première sur son territoire lors d'un événement public en 2027 ;

Pour PY Productions : d'organiser et de financer l'ensemble de la production des épisodes et de mettre à disposition de la municipalité le matériel de projection afin d'organiser « l'avant-première ».

Accusé de réception en préfecture
034-213403439-20260907-2026048-DE
Date de télétransmission : 10/09/2026
Date de réception préfecture : 10/09/2026



Cette avant-première pourra être organisée sur la commune dans les deux années suivant la signature de cette convention et après avoir obtenu l'accord de PY Productions pour les dates de projection (période envisagée : printemps 2027).

La convention est signée pour une durée de 24 mois, du 30 juin 2026 au 30 juin 2028 et ne sera pas reconduite tacitement.

Son Mairie entendu,

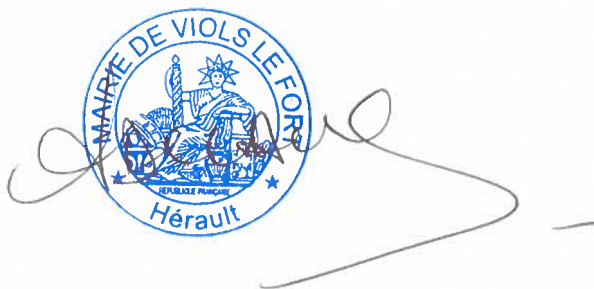
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la Convention jointe en annexe à signer avec PY Productions;
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2026 ;
- **AUTORISE** Madame la Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents qui en découleraient ;

Pour extrait conforme

La Maire,

Anne DURAND



Mme la Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le Tribunal Administratif de Montpellier peut être saisi par l'application informatique « Télérécourse citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de la publication sur le site internet de la commune le :

Accusé de réception en préfecture
034-213403439-20260907-2026048-DE
Date de télétransmission : 10/09/2026
Date de réception préfecture : 10/09/2026

Publié le : 16/09/2026 10:56 (Europe/Paris)
Collectivité : Viols-le-Fort
https://www.violslefort.fr/documents_administratifs/78550

